
Hommage à Robert Badinter (1928 – 2024)

Le premier président et le procureur général de la Cour de cassation ont appris avec émotion le décès de Robert Badinter, ancien avocat, garde des Sceaux et président du Conseil constitutionnel.

Avec l'ensemble de la communauté judiciaire, ils rendent hommage à l'œuvre considérable accomplie par ce grand défenseur de la justice et des droits de l'Homme.

Artisan courageux de l'abolition de la peine de mort en France et militant de sa disparition à travers le monde, il aura également marqué l'histoire judiciaire de notre pays par le renforcement des droits des victimes et des personnes détenues, la suppression de la cour de sûreté de l'Etat, ou encore l'initiative d'une réforme du code pénal.

Devenu sénateur, il aura mis en garde contre les discours simplificateurs en matière pénale, en replaçant sans cesse l'humain au cœur des consciences.

Il aura enfin œuvré avec force pour la construction d'une Europe protectrice des droits et libertés.

Son héritage juridique et moral est un bien commun précieux, qu'il nous revient de conserver vivant.